

Ma ville

BÉLIGNEUX - LA VALBONNE - CHÂNES

ACTUALITÉ

MODES DOUX

LA COMMUNE DÉVELOPPE TROIS NOUVEAUX PROJETS

BUDGET

LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 2022



P.3-7

BUDGET 2022

Les principes directeurs du budget 2022
 Les dépenses et les recettes du fonctionnement
 Les dépenses et les recettes de l'investissement
 Une vision des opérations d'investissement
 Le coût du fonctionnement par service

P.8-15

MA VILLE EN MOUVEMENT

Modes doux
 Eau potable de Béligneux
 Étang de la Combe
 Espaces verts de la RD 1084
 Aménagements divers
 Lotissement Folu

P.16-19

MA VILLE CITOYENNE

Frelon asiatique
 Chenilles processionnaires
 Moustique tigre
 Ambroisie
 Vidéoprotection
 Trotinettes électriques

P.20-21

MA VILLE SOLIDAIRE

Santé/Social
 Nouveau projet de la commission jeune
 Centre Communal d'Action Sociale

P.22

TRIBUNE D'EXPRESSION

Les élus expriment leur avis
 sur l'actualité communale



Chères habitantes,
 chers habitants,

Je tiens, avant tout autre propos, à apporter au nom de toute la commune, notre soutien à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Nous savons également combien la situation est difficile pour nos amis russes qui ne soutiennent pas l'action de leur gouvernement.

Une collecte pour le peuple ukrainien a été organisée dont les dons, environ 500Kg, seront transmis à la protection civile, Croix Rouge et autres associations. Je remercie ici toutes les personnes, bénévoles et donateurs pour leur implication.

Ne nous leurrions pas, à l'heure de la mondialisation, nous serons tous impactés par cette guerre. Si nos vies ne sont pas directement menacées, notre vie de tous les jours le sera. Notre solidarité avec les Ukrainiens passera aussi par des sacrifices, au moins économiques. Si nous n'y sommes pas prêts, cela reviendra à fermer les yeux sur les agissements russe. Force est de constater que notre système d'après 2ème guerre mondiale n'est plus viable, l'ONU, censée mettre les pays démocratiques à l'abri de ce genre de pratique, reste empêtrée dans ses contradictions. Je forme le vœu que nos gouvernements prennent les mesures nécessaires.

Nous sommes heureux de voir certaines courbes s'inverser ! Celles des contaminations et des admissions à l'hôpital ainsi que celle du nombre quotidien de décès liés au virus de COVID-19 continuent de fléchir. Continuons tous ensemble à lutter contre ce virus, notamment par la vaccination et les gestes barrière. La fin de certaines restrictions sanitaires nous permet désormais d'envisager des rassemblements avec un nombre de personnes plus important. Nous serons donc très heureux d'accueillir dans notre mairie les nombreux couples qui pourront enfin organiser leur mariage avec leurs familles et leurs amis.

Vous le verrez au fil des pages, nous ne manquons pas de projets et notre bonne gestion économique devrait nous permettre de les réaliser, en espérant que le futur gouvernement ne fasse pas payer aux communes le prix du « quoi qu'il en coûte » de la gestion COVID. Ils ont beau jeu de dire qu'ils réduisent les impôts, comme la taxe d'habitation, en reportant la faute sur nos épaules, des augmentations des taxes foncières et ordures ménagères. Ils demandent aux mairies de faire des économies tout en nous bombardant de nouvelles normes, obligations et lois, qui nous imposent le recours à toujours plus de cabinets d'étude et de spécialistes, sans parler des hausses de coût énormes des constructions, voirie etc.

Soyez assuré que notre équipe tiendra bon la barre et que, s'il nous arrive de faire quelques maladresses, c'est toujours dans l'esprit du bien commun et du bien vivre ensemble.

Jacques PIOT
 maire de Béligneux



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Piot

RÉDACTION : Commission communication

RÉALISATION : Studio Pertinence (01)

Imprimé par un imprimeur labellisé Imprim'Vert



BUDGET 2022

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS

L'année 2021 a été pour la municipalité une année de redressement et d'analyse budgétaire pour bâtir l'avenir. La pandémie n'a pas épargné notre commune, nous avons dû faire face budgétairement notamment pour des remplacements au sein du personnel.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET 2022

- Préservation de la capacité d'autofinancement de la commune ;
- Ne plus avoir recours à l'emprunt ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Modernisation et amélioration du patrimoine communal et des services aux habitants par les investissements ;
- Optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes ;
- Augmenter sa capacité de désendettement.

Ce cap sera à tenir pour les prochaines années tout en restaurant un patrimoine vieillissant et qui a manqué de suivi au niveau de l'entretien.

Les ménages comme les collectivités subissent de plein fouet une inflation à laquelle il est difficile de faire face. Au regard de cette situation critique, la municipalité a fait

le choix de ne pas alourdir la fiscalité locale. Par conséquent le taux actuel de 28,97 % passera à 29 %, soit une augmentation de 0,70 € pour une base de 2 480 €.

L'assemblée a décidé lors de la tenue du débat d'orientation budgétaire que le taux d'imposition concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties augmenterait annuellement de 0,5 point.

Cependant il est important de souligner que la loi de finances 2022 prévoit une augmentation des bases fiscales de 3,4 % suite à l'inflation. Cette mesure, indépendante des collectivités, impactera le montant dû par chacun au titre de la fiscalité. Exemple avec la base à 2 480 x 3,4 % = 84,40 € de hausse. Pour rappel, depuis l'an dernier, sur votre état de taxe foncière ne figure plus la part départementale puisque cette dernière a été fusionnée avec la part communale.

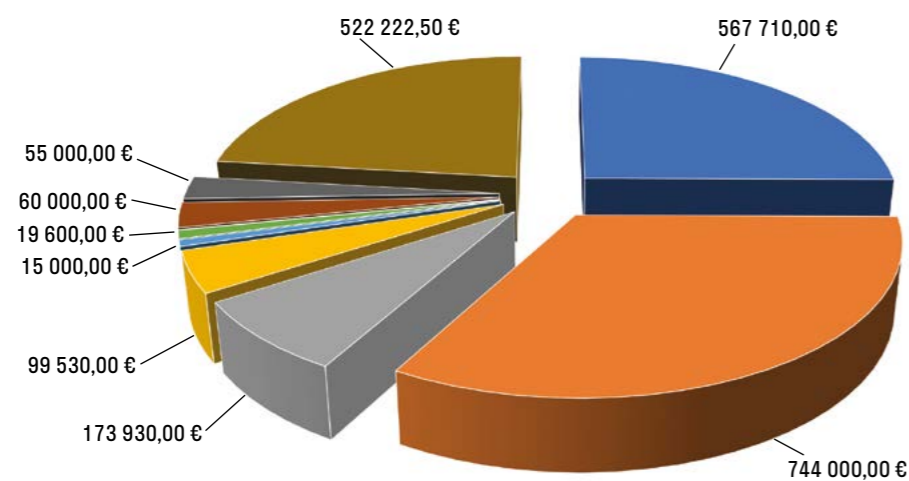
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

2 256 992,50 €

TOTAL DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année : rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts des emprunts et des dettes, et des frais financiers...

ANNÉE	2017	2018	2019	2020	2021
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	364	409	459	498	413
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE DE LA STRATE	756	913	760	738	NC



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 65 Autres charges de gestion courante
- 6574 Subventions
- 67 Charges exceptionnelles
- 657362 Subventions CCAS
- 66 Charges financières (2020 réaménagement emprunt 34 324,43 €)
- 014 FNGIR (Fonds national de garantie individuelle de ressources)
- 042 Opérations d'ordre
- 023 Virement à la section d'investissement

FNGIR

L'article 78 de la loi de finances pour 2010 a prévu un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.

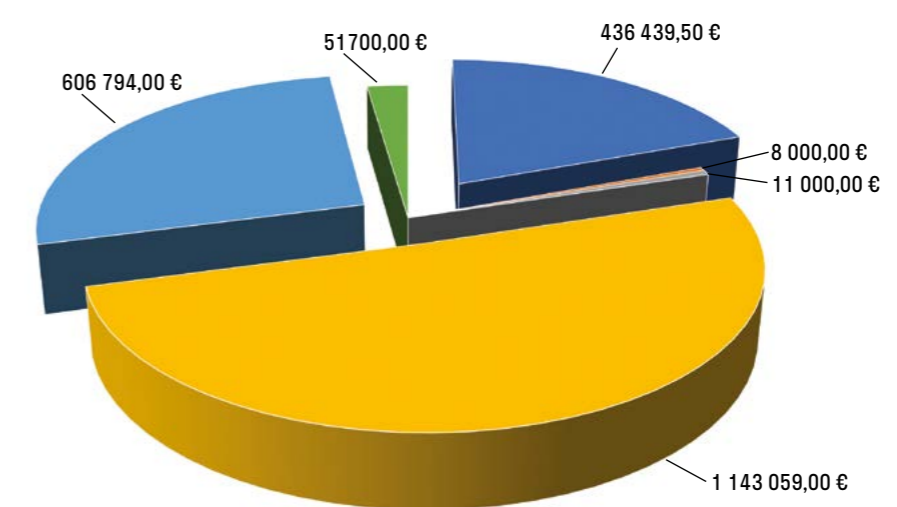
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

2 256 992,50 €

TOTAL DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont principalement issues de la fiscalité locale et des dotations émanant de l'État.

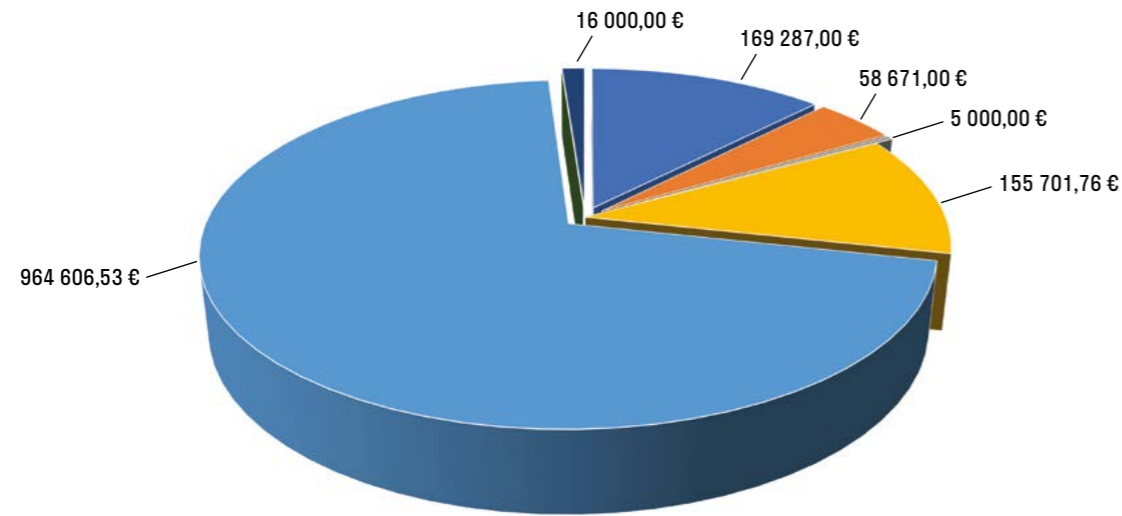
ANNÉE	2017	2018	2019	2020	2021
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	516	515	479	493	538
RECETTES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE DE LA STRATE	909	913	927	912	NC



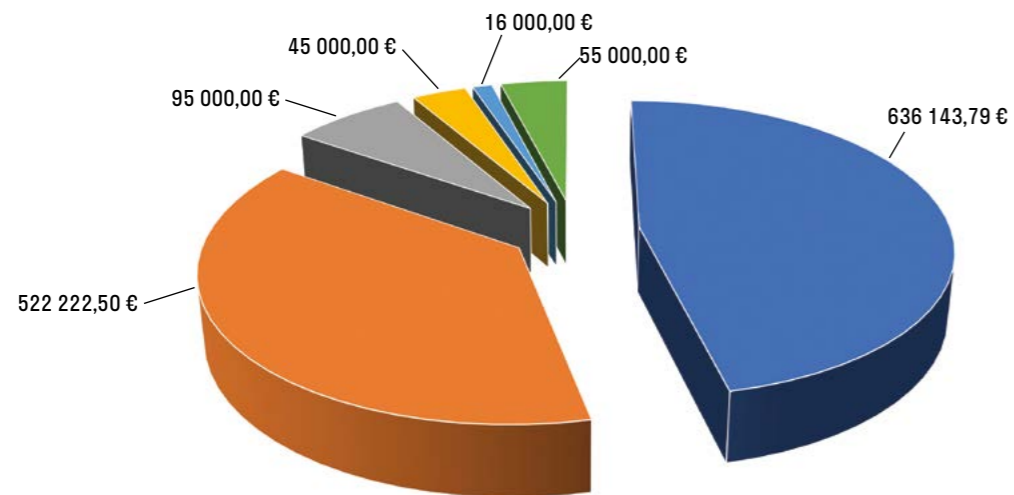
- 73 Impôts et taxes
- 074 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 002 Excédent
- 013 Atténuation des charges
- 70 Produits des services

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR

TOTAL DE 1 369 366,29 €



- 041 Opérations d'ordres (intégration frais d'annonces)
- 16 Emprunts et dettes
- 20 Immobilisations incorporelles
- 204 Subventions d'investissement versées
- 21 Immobilisations corporelles
- 013 Immobilisations en cours



- 021 Virement de la section de fonctionnement
- 10222 FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)
- 10226 Taxe d'aménagement
- 041 Opérations patrimoniales
- 040 Opérations d'ordres
- 001 Excédent

FCTVA

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement. Cette aide est apportée principalement sur les opérations d'investissement réalisées par la commune.



UNE VISION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉES POUR 2022

OPÉRATION	MONTANT 2022
MATÉRIEL TECHNIQUE	57 750,00 €
GROUPE SCOLAIRE	110 129,53 €
VOIRIE	46 000,00 €
PLAN LOCAL D'URBANISME	58 671,00 €
MAIRIE	64 000,00 €
AMÉNAGEMENT BARMETTES ET BRUYÈRES	10 000,00 €
ILLUMINATIONS	30 000,00 €
MODE DOUX MONTÉE DE BÉLIGNEUX	608 000,00 €
PART DE LA COMMUNE POUR LES TRX SIEA	5 000,00 €
SIGNALÉTIQUE	3 500,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	11 100,00 €
ENVIRONNEMENT	76 000,00 €
CIMETIÈRE	35 000,00 €
WC PUBLICS	25 000,00 €
LOCAL DES BOULISTES	5 500,00 €
VIDÉO SURVEILLANCE	40 428,76 €

SERVICE % DE RÉALISATIONS

SCOLAIRE	33,40%
RESTAURANT SCOLAIRE	2,65%
SERVICES TECHNIQUES	11,09%
SERVICES ADMINISTRATIFS	17,78%
ÉLUS	5,79%
DETTE	1,26%
CULTURE ET ASSOCIATIONS	2,83%
CÉRÉMONIE	0,09%
VOIRIE ET ESPACES VERTS	5,96%
BÂTIMENTS	2,45%
ILLUMINATIONS	0,05%
INFORMATIQUE	1,16%
ÉCLAIRAGE PUBLIC	5,10%
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	0,03%
SÉCURITÉ ET URBANISME	0,62%
CIMETIÈRE	0,00%
FNGIR	4,28%
CCAS	0,50%



UNE VUE DU COÛT DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE SUR LES DÉPENSES 2021

MODES DOUX

3 PROJETS EN COURS

1

UN CHEMIN PIÉTONNIER DANS LA MONTÉE DE BÉLIGNEUX ASSOCIÉ À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS SUR LA PARTIE URBANISÉE

L'étude de faisabilité est en cours et les études topographiques ont débuté. Le but de ce projet est de sécuriser le cheminement piéton du Village à la Valbonne. Dès que le projet sera plus avancé dans ses grandes lignes, l'ensemble des riverains sera invité à venir s'informer et débattre sur celui-ci.



2

UN MODE DOUX ENTRE CHÂNES ET LA VALBONNE

Les négociations sont en cours avec les services de l'État afin de définir le parcours. Projet plus ambitieux car il nécessite la refonte des accès routiers de Chânes. Là encore, une concertation sera mise en place dès que les grandes lignes de ce mode doux seront plus avancées dans la réflexion.



3

LE PROLONGEMENT DU CHEMIN PIÉTON ROUTE DE GENÈVE DU N°795 À L'INTERSECTION DE LA RD1084 AVEC LA PETITE DANGEREUSE



mode doux

ensemble des modes de déplacements mus par la seule énergie humaine : marche à pied, vélo, trottinette...



En bref

EAU POTABLE DE BÉLIGNEUX

Les résultats des analyses

Jusqu'en mars 2021, nous avons deux sources d'approvisionnement pour la fourniture d'eau distribuée au robinet :

- La source de Pyre qui fournissait normalement les 2/3 de l'eau potable de la commune,
- Le puits de Chânes qui fournissait 1/3 de l'eau potable de la commune.

En janvier 2021, l'Agence Régionale de la Santé chargée de surveiller les points d'approvisionnement en eau potable a revu et augmenté fortement la liste des molécules de pesticides recherchées dans les analyses physico-chimiques.

Les premières analyses effectuées en février 2021 avec ce nouveau protocole ont mis en évidence à la source de Pyre, une molécule provenant de l'herbicide le métolachlore à un niveau élevé. (Le métolachlore est un pesticide organochloré, et plus précisément un dés herbant. Il est interdit en France depuis 2003). À Pyre, il y a un dépassement de 5 fois environ la limite de qualité qui est de 100 nanogrammes.

À Chânes, cette molécule a été trouvée dans 4 analyses en 2021 mais le dépassement est moindre et variable. L'approvisionnement par la source de Pyre a donc été suspendu pour le moment. La surveillance de l'eau du puits de Chânes continue.

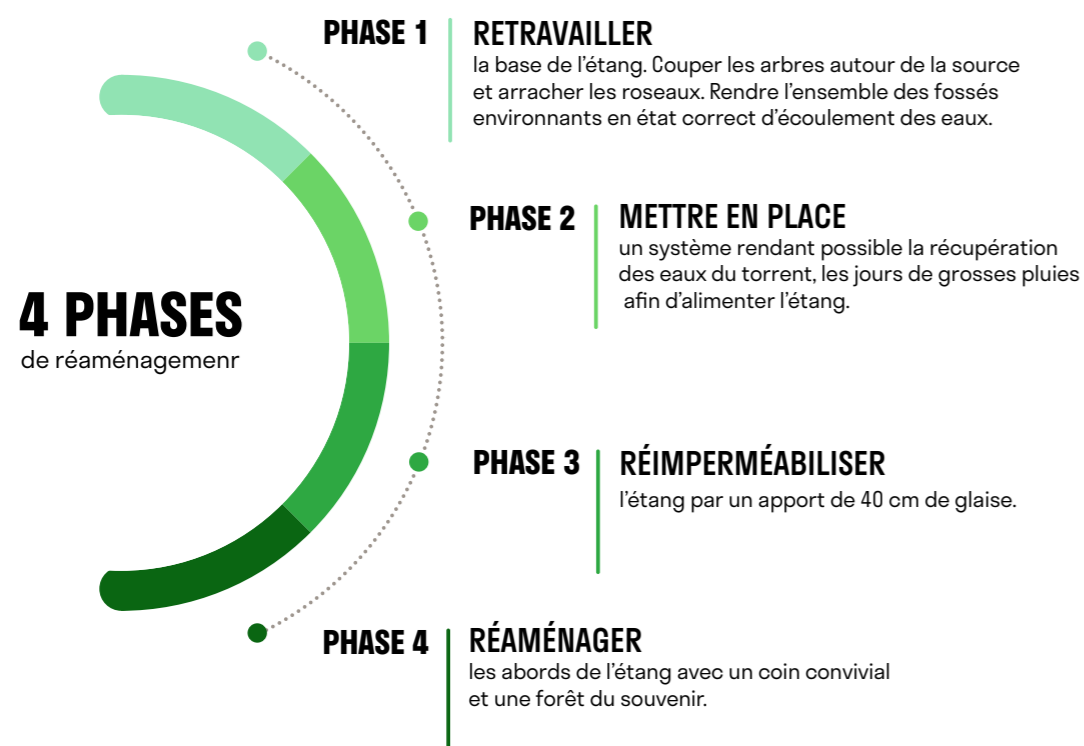
Les élus communaux et communautaires se mobilisent pour préserver une eau de qualité au robinet.



ÉTANG DE LA COMBE

LE PROJET DE REMISE EN EAU

C'est un espace qui est aujourd'hui en jachère.
Nous pensons le travailler en quatre phases pour sa remise en eau :



ESPACES VERTS

Rafraîchissement et modernisation des abords de la RD 1084

L'ensemble des massifs, depuis la mairie à la place de la Valbonne, sera reconçu afin d'offrir un espace plus moderne et plus ouvert :

- Le mobilier urbain (bancs, pots et poubelles) permettra des haltes sécurisées.
- La visibilité des commerces sera améliorée.

Cette action est déjà en cours et nous espérons finir avant la fin de l'année.

Une réunion d'information sera organisée en mairie courant avril 2022.



RD 1084

C'est l'ancienne «Route Nationale 84» dans sa traversée du département de l'Ain. Elle est souvent surnommée «Route de Genève».



BIBLIOTHÈQUE

Réaménagement et réhabilitation

Une bibliothèque qui souffre aujourd'hui par un manque de place d'espace et de visibilité. Et son environnement doit être repensé.

Nous allons ouvrir un travail de réflexion avec les membres de l'association, des adhérents et des riverains sur ce projet cette année. Nous aimerions que le dossier soit finalisé courant 2023 afin de démarrer les travaux en 2024.

Reconvertie en bibliothèque, l'ancienne école fut conçue par l'architecte ROUSSEL installé à Saint Maurice de Gourdans.



ACCUEIL DE LA MAIRIE

Le hall d'entrée et la façade bientôt en travaux

En 2022 l'aménagement de l'accueil de la mairie sera finalisé par la réorganisation du hall d'entrée et le traitement de la façade débarrassée des panneaux d'information disparates et remplacés par une banque tactile accessible 24h/24h sur le parvis.

Un seul panneau, dédié à l'affichage associatif sera installé le long du chemin piétonnier qui conduit à la RD1084. Sa gestion sera assurée par le service accueil de la mairie.



ÉGLISE SAINT-PIERRE

Une réflexion sur le réaménagement

L'état intérieur de notre église est déplorable. Des années de travaux au coup par coup et un éclairage public installé sans trop de soin.

Le dossier que nous ouvrons sera animé par l'objectif de lui rendre une apparence à la hauteur de son extérieur :

- Une installation électrique discrète avec les techniques d'aujourd'hui
- La restauration et le rafraîchissement de tous les murs et plafonds
- La reprise du sol et la reprise complète de l'éclairage public intérieur et extérieur.

Beau projet que nous ouvrirons largement à la réflexion au Diocèse, aux pratiquants du culte ainsi qu'aux riverains dans le courant du second semestre 2022.

L'église Saint-Pierre de Bèlignieux est une église originellement du XII^e siècle qui fut entièrement remaniée au XIX^e siècle de 1817 à 1898.



CIMETIÈRE

Des améliorations à venir

Deux axes de travail sont envisagés :

- Végétaliser nos cimetières, c'est-à-dire créer des sanctuaires verts, moins austères, propices à l'accueil des visiteurs, encourageant l'entretien et le fleurissement des pierres tombales. De même, les cimetières végétalisés sont de bons moyens pour lutter contre les îlots de chaleur que sont devenus nos espaces urbains.
- Gérer nos cimetières, avec l'acquisition d'un logiciel de gestion « nécime » et procéder à des levées de corps afin de libérer des emplacements et améliorer la gestion de nos cimetières.



ZONES D'ALTERNATS & PASSAGES SURÉLEVÉS :

- Gestion du stationnement sur l'emprise de la voirie, ce qui limite l'imperméabilisation des sols.
- Stationnement de type Nida Gravel.
- Limite la vitesse des véhicules, sécurité accrue des cyclistes, piétons...
- Sécurité renforcée au niveau de ces zones accidentogènes.
- Limite la vitesse des véhicules.

ÉQUIPEMENTS DU LOTISSEMENT :

- Mise en place de cuves béton enterrées pour l'ensemble des lots individuels et groupés afin de récupérer et utiliser les eaux de pluies.
- Mise en place de candélabres solaires à LED sur l'ensemble du projet (équipés d'une coupure automatique programmable).
- Haie le long des voies, mise en place en partie privative. La clôture sera installée par les propriétaires en retrait de 1m (selon le règlement du lotissement).
- Logettes regroupées dans un muret technique afin de garantir des finitions de qualité.

LOTISSEMENT FOLU

60 NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LA COMMUNE

AMÉNAGEMENT ESPACES LIBRES COMMUNS :

- Sable stabilisé pour les liaisons douces hors emprises voiries, ce qui permet de limiter l'imperméabilité.
- Une aire de jeu est prévue au centre de l'opération afin de créer un lieu de rencontre et de convivialité.
- Trottoir en béton balayé fibré afin de favoriser l'esthétisme du lotissement et de «casser» l'effet «tout enrobé».

MISE EN PLACE D'UN MAIL PLANTÉ SITUÉ ENTRE LE TROTTOIR ET LA VOIRIE :

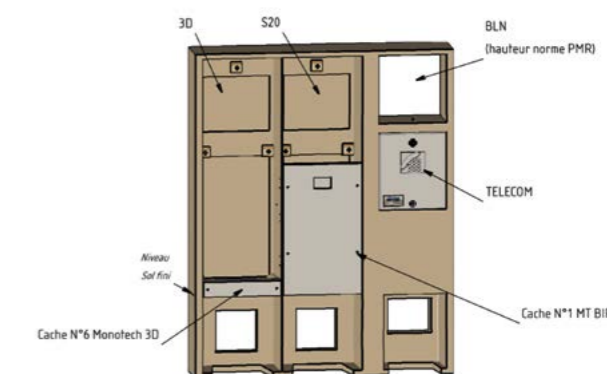
- Les arbres apportent de l'ombre sur les places de stationnements, la voirie et le trottoir.
- Sécurité des piétons.



26
MAISONS GROUPÉES

2
BÂTIMENTS DE 8 LOGEMENTS

18
LOTS INDIVIDUELS



FRELON ASIATIQUE

Une situation préoccupante



La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole (attaque de ruches) que pour l'écosystème.

Plus petit que le frelon européen, il se distingue par sa coloration sombre, son abdomen avec une bande orange et ses pattes jaunes.

Son régime alimentaire se compose d'abeilles, de larves diverses, de petits vertébrés et de fruits mûrs (pommes, raisins...)

Pour lutter contre le frelon asiatique, il faut repérer les nids pour pouvoir les détruire. Pour cela, n'hésitez pas à nous signaler en mairie (04 73 69 52 54) la moindre présence de frelons asiatiques, en cas de doute, nous serons en mesure de vérifier.

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGÉE
 EXTRÉMITÉ DES PATTES JAUNE
 THORAX NOIR
 TÊTE NOIRE
 NID PRIMAIRE
 NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Les chenilles vont bientôt se réveiller ...
Pensez à poser vos pièges !

Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Nos efforts portent leurs fruits

Dès le mois de mars, avec le redoux, nous avons vu revenir les chenilles processionnaires.

2022 n'échappera pas à la règle mais force est de constater que les efforts de l'année dernière et la pose de nombreux pièges commencent à porter leurs fruits. Les arbres contaminés sont mieux identifiés et désormais la commune peut vous conseiller pour vos actions. Le plus simple et le moins coûteux : poser des pièges avec leurs sacs de capture dès le mois de mars, tous les ans !

Merci à tous ceux qui ont déjà œuvré sur ce sujet. Restons vigilants et actifs tout au long de l'année : Vous voyez un nid dans le pin de votre voisin ? N'hésitez pas à le lui signaler aimablement car il ne l'aura peut-être pas vu ...

MOUSTIQUE TIGRE

Une action citoyenne



L'été n'est pas encore là, mais le ministère de la Santé alerte sur la présence du moustique tigre dans 67 départements en 2022.

Le moustique tigre a colonisé une grande majorité des départements de France métropolitaine, à plus ou moins grande échelle. Au début de l'année 2022, selon les dernières données dévoilées par le ministère des Solidarités et de la Santé, l'aedes albopictus était présent dans 67 départements sur les 96 que compte l'Hexagone. Seuls une trentaine y échappent donc encore, mais pour combien de temps ?

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples ! Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas.

- Supprimer les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.

- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Ainsi, il revient à chacun d'agir, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants. Chacun doit participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible. Lutter contre le moustique tigre est une action citoyenne.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**
 Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**
 Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**
 Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**
 Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**
 Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**
 Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !
 Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

AMBROISIE

Un combat sur le long terme

2021 a marqué le démarrage réel de nos actions sur le terrain pour lutter autant que possible contre l'ambroisie.

On le sait, ce combat n'est pas gagné d'avance et il se jouera sur le long terme. Il faudra être patient et tenace !

Nous avons déjà identifié 30 sites infestés sur notre commune, obtenu l'adhésion de nombreux propriétaires, pris contact avec nos agriculteurs locaux, démarré avec l'aide de la 3CM une démarche de cohésion avec nos voisins, initié les relations sur ce sujet avec les autorités militaires ... le chantier est vaste et les idées ne manquent pas pour continuer à avancer, étape après étape. Mais notre atout le plus important : c'est VOUS et votre œil qui, année après année, saura les repérer assez tôt pour que nous puissions agir au bon moment !

Téléchargez l'application «Signalement Ambroisie», disponible sur tous vos smartphones, à utiliser partout en France. Avec cet outil GPS, chaque signalement sera reçu par le référent local de là où vous vous trouvez. Pour Bèlignieux, ce sera moi, votre référente, Carine Bardou.

Grâce à vous, nous pourrions agir au mieux. Peut-être pas toujours assez vite ni bien mais nous avançons vraiment !

Et si vous souhaitez nous aider dans cette lutte, par exemple, nous souhaiterions faire des campagnes d'arrachages (hors période de pollinisation) et nous avons besoin de mains.

N'hésitez donc pas à me contacter : carine.bardou@ville-beligneux.fr



Iphone



Android



21

c'est le nombre de caméras de vidéoprotection réparties sur le territoire de la commune

VIDÉOPROTECTION

Un système à optimiser

Notre commune s'est dotée, au fil des années, de plusieurs caméras de vidéo surveillance.

Nous en avons actuellement vingt et une, réparties entre la place de la grande Hermière, les écoles, la place du marché, le parking de la gare, la mairie et la bibliothèque. Il existe aussi trois caméras appartenant à la 3CM, à la gare et au rond-point de la mairie.

Nous sommes confrontés à deux problèmes :

- l'éloignement des sites de Bèlignieux et de Chânes, qui ne permettent pas la vision en direct des images à la mairie et l'extinction des lumières à 23h qui diminue leur efficacité ;
- de plus, la gendarmerie peut difficilement exploiter le réseau de caméra des communes du département. En effet, pour repérer un véhicule sur plusieurs communes par exemple, elle doit faire une réquisition individuelle et se déplacer dans chaque commune pour regarder de nombreuses heures de vidéo.

Fort de ce constat le SIEA propose un rapatriement des images de toutes les communes sur un système de serveur centralisé via la fibre optique, celui-ci n'étant accessible que par les référents de la mairie et de la gendarmerie, qui n'aurait plus besoin de se déplacer.

La municipalité va donc étudier pour les années à venir l'optimisation du système actuel avec la proposition suggérée par le SIEA.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE. Cliquez sur votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES

- VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS
- CASQUE
- AVERTISSEUR SONORE
- SYSTÈME DE FREINAGE
- CATADOPTRÉS ARRIÈRE ET LATÉRAUX
- FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

RECOMMANDÉS

- 1 PERSONNE
- 12 ANS MINIMUM
- CASQUE AUDIO INTERDIT
- TROTTOIRS INTERDITS
- VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PNEU CONSTRUCTION DU VÉHICULE)

CIRCULATION

Législation sur les trottinettes électriques

Rappel de la législation en vigueur sur les trottinettes électriques :

- circulation interdite sur les trottoirs ;
- conducteur : 12 ans minimum ;
- vitesse max 25 km/h ;
- transport de passager interdit ;
- usage téléphone ou écouteur musique interdits.

Amendes de 35 à 1 500 euros pour les contrevenants. Une assurance responsabilité civile incluant l'usage d'une trottinette électrique est OBLIGATOIRE. Vérifiez auprès de votre assureur.

SANTÉ/SOCIAL

Un espace de vie sociale en étude



Le printemps s'annonce et avec son arrivée, s'éclaire notre perspective face à la Covid 19.

En effet, le variant Omicron, bien qu'omniprésent car plus contagieux, se révèle moins virulent et l'engorgement de nos hôpitaux diminue. La disparition du masque le 14 mars dernier au cours de nos activités quotidiennes nous a permis de retrouver une vie à peu près normale et de profiter de tous les bienfaits du vivre ensemble.

Le vivre ensemble, c'est ce qui caractérise une communauté et pour cela, la commission Santé/Social œuvre à chaque moment, depuis deux ans sur plusieurs fronts à la fois. En effet, certains projets devraient se concrétiser en cours d'année. Les projets plus importants en partenariat avec des acteurs externes, notamment la Caisse d'Allocations Familiales, le département de l'Ain et la région Rhône-Alpes, sont, quant à eux, programmés sur du plus long terme.

L'arrivée massive d'habitants sur notre commune et sur l'ensemble des communes qui composent La Côtière, nous a amené à réfléchir sur la problématique de l'offre médicale et sociale sur notre territoire.

En effet, même si la municipalité détient, depuis plusieurs années, des locaux pouvant accueillir des professionnels de santé, cela reste insuffisant : il nous paraît indispensable que la commune fasse un pas en se dotant de locaux plus adaptés. C'est pour cela qu'est envisagé un projet de construction d'un bâtiment pluridisciplinaire divisé en deux parties distinctes, qui accueilleraient, pour l'une, une offre médicale avec généralistes et spécialistes et pour l'autre, un espace de vie sociale.

Cet espace de vie sociale pourrait notamment accueillir davantage d'activités associatives et offrirait ainsi des locaux et services plus adaptés aux besoins de chacun. Ceux-ci seront à identifier au fur et à mesure de l'avancée du projet.

CCAS

Deux axes principaux pour l'année 2022



Jeunesse et entraide, c'est ainsi que se nomment les deux axes principaux de cette nouvelle année pour le CCAS de la commune.

Réflexion faite au sein du conseil d'administration, il nous paraissait important de déterminer le réel rôle d'une telle structure sur une commune.

Est-ce celui d'organiser un repas et une distribution de colis pour nos aînés à chaque fin d'année, celui de venir en aide aux administrés qui en feraient la demande lors de difficultés passagères ? Même si ces actions resteront principales, il nous paraissait nécessaire d'ouvrir les actions menées par le CCAS aux autres générations qui composent notre commune.

Ainsi, par exemple, la lecture du dernier bilan d'activités ne met en évidence aucune action probante au profit de nos jeunes enfants ou adolescents. Pour combler cette lacune, le CCAS, en partenariat avec la Commission Jeunes, le Conseil Municipal Enfants et le Sou des Ecoles mettra en place des activités ludiques telles que sorties cinéma, karting ou accrobranche.

Pour nos habitants ayant dépassé le stade de l'adolescence, pour ainsi dire les adultes, des activités, telles que des cafés débats avec présence d'intervenants extérieurs, des soirées à thème, au sein des différents lieux de réunions comme notre salle des fêtes, seront organisées.

Vous pouvez d'ores et déjà, pour ceux qui le souhaitent, réserver votre soirée du 31 décembre 2022, le CCAS vous proposera une soirée festive pour la Saint-Sylvestre, avec un dîner dansant.

Ayant remporté un vif succès en 2021 avec ses 205 boîtes récoltées, l'Opération Boîtes à Chaussures sera reconduite. Ainsi au cours de la soirée du 8 décembre vous pourrez déposer vos boîtes-cadeaux qui seront ensuite distribuées aux plus démunis et autres SDF vivants dans les rues.



COMMISSION JEUNE

Un cinéma en plein-air

Après le succès de l'opération boîtes à chaussures, la commission jeune a décidé de se lancer dans un nouveau projet, **un cinéma en plein air** ! Ce dernier aura lieu le vendredi 20 mai à Béligneux. Ce sera l'occasion pour tous les Bélignards de se retrouver entre amis et en famille devant un film qui sûrement vous plaira !

Une communication plus détaillée sera faite ultérieurement, restez attentifs ! La suite au prochain épisode...

Instagram : beli_com_jeune

Expression des élus de la liste COMMUNE À VIVRE

LA MAJORITÉ MUNICIPALE MOBILISÉE DANS L'ACTION

Voilà deux ans que notre équipe travaille sur les projets que nous vous avons soumis mais pas uniquement ! Des sujets issus de vos demandes au quotidien ont vu le jour tels que :

- Les travaux des écoles ;
- La sécurisation de la route de Chânes ;
- La sécurisation de l'accès aux écoles (création d'un passage retournement) ;
- La modernisation de l'accueil de la mairie ;
- L'extinction de l'éclairage public de 23h à 05h, etc...

En parallèle, les projets phares de notre programme sont à l'étude ou sur le point de démarrer :

- Les modes doux en cours d'élaboration avec une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de définir le programme, en concertation avec les usagers ;
- La réhabilitation de l'étang de la Combe ;
- Le réaménagement de la bibliothèque ;
- Les travaux de rénovation intérieure de l'église avec la réalisation, dans un premier temps, d'un diagnostic technique.

Toutefois, nous voyons quelques ombres se dessiner... Les tensions sur les cours de l'énergie, des matériaux et autres fournitures nécessaires aux opérations projetées, augurent des impacts financiers non négligeables sur les enveloppes finales. Nous devons donc rester vigilants sur ces dossiers afin qu'ils soient compatibles avec vos attentes et nos possibilités.

Les élus de la liste COMMUNE À VIVRE

Expression des élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR

Nous avons voté le budget avec une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 0,03%. Nous avons également donné notre accord en novembre dernier afin de porter la taxe d'aménagement à 5% sur tout le territoire communal et une surtaxe de 10% pour les secteurs du Folu et des places du Marché et de La Valbonne.

Rien n'avait évolué depuis 2011. Comment faire autrement sans courir le risque d'augmenter les carences d'entretien dont notre

patrimoine communal souffre depuis plus de dix ans !

Pour mémoire, la commune serait aujourd'hui en cessation de paiement si elle n'avait pas eu recours à un prêt d'un demi-million d'euros au début de la mandature.

De mauvais gré, il faut assumer malgré tout, les erreurs de gestion (*) commises par les mandats précédents et remettre solidement les finances communales sur de bons rails.

Nous devons en prendre notre part et apporter notre contribution et notre appui à l'effort en cours.

Les élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR :
Daniel CLÉMENT, Annick COUTER, Françoise GACHON, René GOETCHY et Philippe REMOND.

(*) voir le détail dans la Tribune Libre du Bulletin Municipal de juin 2020.



NAISSANCES

ABDOU Anelya-Marie, Ahithina - 30/03/2021
 AHMAD Noor, Fatima - 26/05/2021
 ARRAMBOURG Chloé, Elisa - 25/05/2021
 BELONY Jason, Emmanuel, Gabriel - 26/02/2021
 BIDART Anastasia, Nicole, Nadia - 22/01/2021
 BOUDAUD Inaya - 15/01/2021
 BOUILLON Naël - 03/05/2021
 BOYER Lucas Romain - 11/03/2021
 BROCHET-JAMET Leyna, Louise - 22/02/2021
 BRUNET Lola, Jeanne-Marie - 16/01/2021
 CELERIEN Netty, Anna - 04/10/2021
 CHAUCHET Onélia, Adénora, Marie - 21/06/2021
 CORNUT GRENIER Noah - 11/06/2021
 DA COSTA VICENTE Gabriela - 29/10/2021
 DE MAILLARD Laëtizia, Marie, Laure - 03/01/2021
 DUFRENNE Isaac - 08/09/2021
 EL BOROMI Farah - 17/03/2021
 FERREIRA Juliana, Rose - 12/07/2021
 GAILLOT Cameron, Ali - 04/06/2021
 GAILLOT Diego, Mario - 04/06/2021
 KHODJA Hamza - 13/03/2021
 LEMPERIERE Giulia, Patricia, Lucie - 16/06/2021
 LEONARD VAREIRO ROCHA Keyssi - 13/03/2021
 LONGELIN Lou, Glynis, Isabelle, Françoise - 09/06/2021
 MAHONGO Kenza, Moidjimoi, Shamima - 07/11/2021
 MARCO-GREGORI Ambre - 08/12/2021
 MERAH Noam-Samir - 11/08/2021
 MERIE Elora, Valérie, Brigitte - 17/03/2021
 MIALON GOMAR Mathéis, André, Pierre - 09/05/2021
 MIRAPEIX Lina, Victoria - 18/09/2021
 MOURET ANDRÉ Thyméo, Thieffaine, Jonathan, Logan - 12/06/2021
 MOUTY Claire - 26/02/2021
 PATYK Aaron, Michel, Maxime - 30/01/2021
 PELLICIER CHASSON Alba, Béatrice, Patricia - 22/08/2021
 POYET Victor, Oscar - 22/07/2021
 QUINTANA Inaïa - 16/09/2021
 RAYNAUD Jade - 13/01/2021
 RAZANAJATOVO Lovah, Rose - 01/07/2021
 RINGUIN-VELLEYEN Cattleya - 26/03/2021
 SOLBES Lola, Alba, Francisca - 23/06/2021
 SOLBES Tiago, José - 23/03/2021
 TAMAITIAHIO Heivarau, Jade - 11/08/2021
 TOURÉ Adama - 04/01/2021
 TOUSSAINT Joy - 17/12/2021
 VENESQUE Thea, Colette, Nicole - 01/08/2021
 VITETTA DE ROSNY Lucie, Giulia - 09/11/2021
 WENEGUEI Ezéchiel, Honora, Boméné, Makéné - 23/07/2021



DÉCÈS

BABOLAT Marie, Louise, Perrine née GRANOTTIER - 8/04/2021
 BABOLAT Robert, Victorin, Claude - 19/01/2021
 BELIN Michel, Francis, Jules, Marcel - 10/07/2021
 BERGER Bernard, Lucien, Georges - 2/06/2021
 BERNARD Max, Robert, Noël - 18/01/2021
 BICAN Simone, Berthe née ZIRNHOLD - 16/11/2021
 BLASQUEZ Jean, Claude - 2/12/2021
 BOUVIER Madeleine, Marie née CHABERT - 5/02/2021
 BROUILLARD Annette née NOTARGIACOMO - 21/07/2021
 BRUNET Denise, Marie née THOMAS - 21/02/2021
 BULLION André - 26/07/2021
 COUTAREL Renée Claudie Henriette née NALLIT - 26/06/2021
 DANET Suzanne, Mireille née THOBOIS - 16/05/2021
 DELAGNEAU Germaine, Marie, Georgette née GROS - 10/03/2021
 DÉLÉAGE Marie, Clotilde née CHAINTREUIL - 7/01/2021
 DESCHAUD Cyrille - 27/04/2021
 DEVILLERS Raymonde née BLAIN - 11/01/2021
 DUBOIS Simone, Marie, Elisabeth née PÉNISSON - 2/05/2021
 DUSSOUILLEZ Gilbert, Henri, Antoine - 27/10/2021
 FAVRE Emilienne, Louise née VALLA - 6/04/2021
 FOMBONNE Gérard, Christian, Louis - 3/09/2021
 FRAISSE Alphonse, Claude - 1/01/2021
 GENETON Jean, Ernest - 8/12/2021
 GRELLIER Marie, Paule née DADOLE - 28/09/2021
 GROSSET Danielle, Amélie, Marie née LETHIER - 25/03/2021
 GUIGUE Marie, Louise née LEVRAT - 6/03/2021
 JOURDAN Giselle, Eugénie née FOUON - 12/03/2021
 LÉCONTE Josette, Marie, Augustine née CHANCRIN - 19/12/2021
 LOREILLE Martine née RETAILLEAU - 25/12/2021
 MARILLER Renée née GENIN - 28/05/2021
 MARQUIS Marguerite, Marie née RIVORY - 12/02/2021
 MARTINAND Noël, André, Félix - 5/06/2021
 MARTINEZ Angèle, Sylviane née DEL AGUILA - 7/05/2021
 MICOLAUD Alexandrine, Fernande née AUDET - 16/05/2021
 PINERO Esteban - 15/11/2021
 PINERO Roger - 12/05/2021
 ROCCA Odette, Germaine, Renée née MOUREAUX - 17/04/2021
 SANCHEZ Bernard - 28/09/2021
 SANDON Jules - 18/05/2021
 STOUDER Raymonde née BÉOST - 28/03/2021
 TEYSSOT Jean, Pierre, Marie, Paul - 27/06/2021
 VERGUET Czeslawa, Helene née BOJAS - 31/01/2021
 ZERBIB Edmée, Jeanne, Josette née CLAIR - 8/02/2021



MARIAGES

BARA Sylvain et PAIN Stéphanie, Aurélie, Huguette - 15/05/2021
 BOUILLON Yann et RICCI Amandine - 13/11/2021
 TUMMINELLO Sébastien et RICETTA Kathy - 11/09/2021
 ROSIER Louis et VERSTAEBEL Jessica, Brigitte, Alice - 25/09/2021
 VITULANO Léo et TÊRSHALLA Irena - 3/07/2021



84 route de Genève
01360 Béligneux

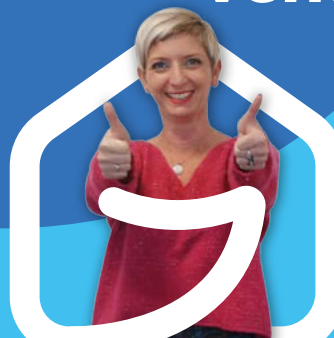
Tél : 04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr



- Une équipe de professionnelles unies autour de votre projet
- Une agence pour vous accueillir afin d'échanger en toute tranquillité
- Une vérification du financement des acquéreurs pour des ventes réussies

Vendez vite, vendez bien !



Contactez
votre agent
Magali WILLEMEN
06 68 64 84 06
bskimmobilier

BERNARD

*Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations*

MATÉRIELS AGRICOLES



www.bernard-agri.com



P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com

SUCCURSALES :

3, rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.






... pour vous, près de chez vous !



SANDON Stéphane ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage - Neuf & rénovation
Courant fort et courant faible

stephanesandon.elec@gmail.com
06 04 54 75 83



S.A.R.L FRANCK MARTIN

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TOUS TRAVAUX NEUFS ET
RÉNOVATIONS

06 11 41 29 73
fm.renov@yahoo.fr

57, CHEMIN DE LA GRANGE 01360 BELIGNEUX